

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

CONSIDERANT qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter l'exécution des travaux d'abaissement de la bordure du trottoir en face du numéro 37 de la rue du Docteur Schweitzer à Isbergues (62330),

CONSIDERANT que ces travaux seront réalisés par les services techniques de la ville, à compter du lundi 17 octobre 2022 jusqu'au vendredi 28 octobre 2022,

Objet :

**Interdiction de stationnement et de circulation
rue du Docteur Schweitzer**

ARRETE

Article 1er : Le stationnement sera interdit au droit des travaux. La circulation sera interdite, pendant quelques heures pour faciliter les manœuvres de la mini-pelle durant son intervention, dans la rue du Docteur Schweitzer (partie comprise entre la rue du Général Gouraud et la rue du Commandant Lherminier). La circulation sera ensuite restreinte et la vitesse sera limitée à 30 km/h rue du Docteur Schweitzer à Isbergues (62330), du lundi 17 octobre 2022 jusqu'au vendredi 28 octobre 2022 inclus.


Article 2 : La signalisation sera conforme aux normes en vigueur et mise en place par les services techniques de la ville chargés de l'exécution des travaux.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié par affichage électronique sur le site internet de la commune d'Isbergues.

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.

Fait à ISBERGUES, le 14 OCT. 2022

Le Maire,



David THELLIER.